



MAISON DE SERVICES AU PUBLIC

18, rue de la Gare 28240 LA LOUPE



Permanence d'un Agent de la sous-préfecture :

- 04/04/2019
- 16/05/2019
- 03/06/2019

Horaires d'accueil : 8h30-12h / 13h30-17h30

Renseignements et expertise apportée concernant les questions liées aux missions de la Préfecture :

- * Procédures ANTS (cartes grises et permis de conduire)
- * Surendettement (Banque de France)
- * Urbanisme
- * Logement (DALO, prévention expulsion)
- * Séjour, étrangers, demande d'asile

PRENDRE RDV AUPRES DE LA MSAP :

02 37 81 38 93

msaplaloupe@terresdeperche.fr

Site web : <https://www.maisondeservicesaupublic.fr>

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Terres de
Perche